

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 19

Artikel: Par devant notaire
Autor: Greyloz / Veillard, A. / Rovéréa, de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Ormonet prit la balle au bond :

— Eh bien ! Voyons lequel des deux racontera le mieux comment le bon Dieu fit le monde !

Pied-Fin, pour la première fois de sa vie, parut embarrassé :

— Après vous !

— Eh bien, fit Aviolat, je vas vous dire comment Dieu a fait le monde. Je ne vous dirai pas où il était avant ce temps-là : je n'en sais rien du tout. Mais un jour qu'il était tout solet et s'ennuyait, il prit son falot de montagnard et s'amusa à allumer tous ces petits craus qu'on voit tout là-haut, pendre à la grande voûte du ciel ; et ce furent les étoiles. Et voilà qu'il y pendit aussi son falot, et ce fut la lune. Et il trouva tant beau, tant beau ce qu'il venait de faire, qu'il fit un grand touré de la Saint-Jean, comme celui du père Bard, et ce fut le soleil. Et par après, il fit toutes les bêtes : les vachettes, les moutons, les biquettes, les cayons qui grognent, et il leur donna à tous à repaître. Et alors, il prit un bocon de terre molle, gros comme une puissante malotte de beurre, et le pétrit, et le dressa sur ses pointes, et ce fut l'homme. Et, à la parfin, il ramassa de ces longues fines herbes que vous voyez flotter dans les eaux claires, et il les plongea dans la nuit au moment où le jour se lève, et elles devinrent brunes avec des mervillons d'aurore, et il les planta sur la tête de la femme, et ce fut la rose de l'univers !

A ce coup droit — d'encensoir — si parfaitement inattendu, il y eut un involontaire frémissement d'admiration pour Rose et son fier poète.

Samuel CORNUT.

Les déboires d'un grammairien.

— Le savant grammairien français Beauzée, mort en 1809, s'étant aperçu que sa femme avait des complaisances pour son secrétaire, sermonna vivement celui-ci, qui voulut résigner ses fonctions ; mais Beauzée, croyant que son admonestation porterait ses fruits, s'y opposa. Peu de jours après, le grammairien surprit de nouveau les coupables.

— Vous voyez bien, dit le secrétaire à la dame, que, comme je vous le disais, il fallait que je m'en aille.

— Que je m'en allasse, misérable ! s'écria Beauzée !

ONNA MUNICIPALITA D'ATTAQUE

SANT tote d'attaque lè Municipalità, mâ ein a que pouant pidâ avoué lè quinto que sâi.

Lè papâ vo z'ant racontâ que cliaque de Forî l'ètai la pllie hiauta dau canton, pè la mau que ti lè municipau l'ètant dein lè dragon à tsevau. Dein on outro eindrà, l'ètant ti dein lo landstourme que ion que s'ètai met de l'élite et que l'avâi z'u dâi galon. L'avâi passâ on ècoulà, sè pas se l'ètai de caporat âo bin de gènerat. Dein ti lè cas l'ètai ion dâi doû. Oncora dein on outra coumouna ti lè prècaut l'ètant dâi dzein maryâ. Mâ dein lo velâdzo dè couûte l'ètant quasu ti père-grand.

Stau teimps passâ duve boune fenne, quemet on ein vayâi dau teimps que mon rière-père-grand l'ètai dzouveno, vegnant âo martsî pè Lozena. L'apportâvant dâi z'âo à cein que crâio et ie dèvasâvant de lau velâdzo. N'ètant pas tote lè duve dau mîmo. La première, Nanette dau Cârro, l'ètai de Fregnu-lè-Counet Por quant à Suzette vegnâi de Velâ-lè-Premâ, Nanette ie desâi :

— Eh bin ! mè ie vo dio que tsi no, à Fregnu-lè-Counet, l'è tot parâi oquie dè pllie qu'à Velâ-lè-Premâ. Peinsâ-vo-vâi que dein noutra Municipalità, lâi a trâi municipau que s'appelant Alexis.

— Lâi a bin dè quie, desâi la Suzette. Tsi no, à Velâ-lè-Premâ, on ein a assebin que s'appelant Alexis, mâ on ein a assebin trâi que l'ant à non Emile. Bisque orâ !

— Bisquâ onna râva. Et lè noutro qu'on ein a trâi que n'âmant pas lè z'ugnon.

— L'è bin oquie ! No on ein a trâi que pouvant pas vére lo fromâdzo. L'è tot parâi on outro affère que dâi z'ugnon.

— Pouh !... A Fregnu-lè-Counet, ein a trâi que l'ant z'u on vi lo mîmo dzo.

— Et tsi no que l'èin a trâi que la sadze-fenna l'a falîu allâ vére lau fenne la mîma né. Cein n'è rein, pâo l'ître !

— Vâi, mâ, tsi no, trâi sant de l'an septanta, l'annâie de la guierra ! Et vâ, de septanta !

— Eh bin, no, no z'ein âi trâi que lau père l'ant ètai âo Sonderbon. Cein l'è pe vilhio que voutron septanta !

— Tant que te voudrî, mâ n'èin tsau rein que, tsi no, on a trâi municipau que l'ant signî la tempérance.

— Avoué voutra tempérance ! No, à Velâ-lè-Premâ, dein noutra Municipalità, ein compteint lo secretèro et lo bossî, on ein a trâi iâdzo trâi que l'âmant bin bâire. Ne pas de la moqua de morpion, allâ pi !

MARC A LOUIS.

Usagé. — Un soldat, à la légion, écrivait à sa mère, une bonne paysanne du gros de Vaud : « Quand tu m'envoies des colis de linge, il te faut toujours mettre « linge usagé », sans cela ça paie des droits d'entrée. Un peu de charcuterie me ferait très plaisir, pour varier les menus ».

La bonne femme, comme bien on pense, prépare immédiatement un paquet de saucisses, de lard, etc. Mais, au moment de mettre l'adresse, elle se dit : « c'est que, c'ète cochonnaille va payer des droits ! » Après un instant de réflexion, elle écrit l'adresse et ajoute au coin du paquet : « Charcuterie usagée ».

A PROPOS DU MAJOR DAVEL

Nous avons reçu la lettre que voici :

Mon cher Conteur,

Monsieur G.-A. Bridel s'émeut de mon *A propos du Major Davel*. S'il relit à tête reposée mes lignes, il se rendra compte de son erreur, qu'un oubli involontaire de ma part a provoquée. Sans doute, la plaque commémorative figurant dans le fond de la Cathédrale mérite d'être mentionnée, et M. Bridel a bien fait de compléter mon énumération, mais je tiens à ne pas passer pour avoir des idées de derrière la tête, ou pour avoir voulu ignorer le joli geste de Frédéric-César de la Harpe, « qui ne fut pas un *ingrat* envers le martyr de 1723. »

J'ai précisément apporté, par une simple citation qui vaut son pesant d'or, la preuve convaincante — ce sont mes propres paroles, que chacun a pu lire ici il y a trois semaines — « que l'ingratitude, la présomption, n'étaient pas dans le cœur de La Harpe », ce grand patriote, si cher à tous les Vaudois. C'était vrai déjà en 1798 et il n'était pas nécessaire de descendre jusque vers les années 1830 pour être persuadé d'une chose si bien démontrée.

Entre la table de la Glisse et la plaque de la Cathédrale il y a l'Hôtel-de-Ville où, s'il fallait une inscription de plus, on trouverait bien une place ; mais l'Assemblée provisoire, en parlant de monument à élever aux mânes de Davel, pensait-elle à une plaque ? Au surplus, le meilleur monument que les hommes puissent élever est la reconnaissance, et ce monument-là, il est dans notre cœur.

L. MOGEON.

Post-scriptum. — Les mots ci-dessus venaient d'être écrits lorsque la pièce suivante nous est tombée sous les yeux en faisant une

autre recherche. Nous sommes d'autant plus heureux de la reproduire qu'elle donne raison à notre conclusion. Ce texte est tiré du Recueil de pièces complémentaires des procès-verbaux de l'Assemblée provisoire :

« Le 16 mars 1798. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la voix de la liberté se fait entendre dans le Pays de Vaud, mais la terreur l'étouffait à peu près comme les voleurs éteignent les chandelles. Il y a longtemps que le brave Major Davel de Cully songeait à briser les fers de sa patrie et il mourut sur l'échafaud.

« Le général La Harpe fut aussi une des victimes de la haine pour la tyrannie. Un arrêté odieux voulut trancher ses jours, mais il les consacra à la gloire et au moment où il allait recueillir le fruit de ses efforts, il tombait dans les champs d'Italie au poste de l'honneur. Plus heureux que le brave La Harpe, ceux qui éprouvèrent, comme lui, les persécutions du gouvernement bernois, oublièrent aujourd'hui leur malheur dans le bonheur de leur patrie et ne pensent plus à leurs fers, quand ils voient le Pays de Vaud brisant ceux qu'ils portaient.

« L'Assemblée provisoire n'a point oublié quous le règne du despote ils eurent le courage de professer leur attachement à une révolution dont le nom seul était proscrit, et de *déclarer que le Major Davel*, le général La Harpe, autres persécutés récents de leurs opinions politiques ont bien mérité de la patrie. Elle a crèté qu'il sera élevé un monument à la mémoire du général La Harpe, laissant aux autorités futures le soin de le déterminer et de l'exécuter ».

L. M.

La livraison de mai 1918 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

E. C. Chatelanat, professeur à l'université de Lausanne. Jacob Burckhardt. — Amélie Murat, l'étoile perdue. — Litanies du soleil. Poèmes. — Ed. Philippot, La ferme de la Dague. Roman. (*Seconde partie*). — Aldo Dami, Delenda Austria ? — Pierre Kohler, La vérité biographique dans « Adolphe » de Benjamin Constant. — Henri Besson, L'industrie suisse libératrice. — F. Sturge Moore, Soldats-poètes (*Quatrième partie*). — A. Vienne, Les révolutions russes en Suisse et leur départ pour la Russie. — Charles Gos, Gladys. Nouvelle. (*Troisième partie*). — Chroniques italiennes. (Francesco Chiesa) ; hollandaise. (H. van der Mandere) ; suisse allemande. (Antoine Guinand) ; scientifique. (Henry de Varigny) ; politique. (Ed. Rossier) ; suisse romande. (Maurice Millodt).

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

PAR DEVANT NOTAIRE

Un de nos abonnés a l'amabilité de nous communiquer l'acte de vente que voici, datant de 1770. Il est assez curieux par sa rédaction, par certains termes et certaines de ses clauses, bien caractéristiques de l'époque. Nous supprimons naturellement les noms des contractants et nous respectons l'orthographe.

L'an mille sept cent septante huit, Et le vingt cinquième jour du mois de Mars, Devant moi Notaire public, Curial d'Orion soussigné, & présents les témoins sous nommés se sont en personnes constitués le Sieur... Villeneuve entant qu'heritier de feu le Sr... dit lieu sur parents, & le Sr Dragon... Lesquels étant de leurs droits bien informés ; ont voulu conjointement & abandonné perpétuellement par les presentes à honnête... Communiere Lavey et de Morcles demeurant à Bex, ici présent & Achetant pour lui et les siens, savoir chacun un petit morcel de forêt à Chataignattens l'un à l'autre, sîz au lieu dit Au Bochet territoire de Bex Jouxtenant les deux ensemble la forêt à... d'Orient participant du Vent ; et à... procédée de M... de Bize participant d'Orient Et celle à Mr le Vidame... de St-Maurice, issue entre deux du Couchant, ignorans de quel fief ils relevent. Avec d'autres plus assés

Confins s'ils y sont, les fonds, fruits, droits et tout ce qui en dépend; Et c'est pour le juste prix de cent et vingt florins les deux morceaux, tant capital que vins honoraires, outre les dépens selon coutume; c'est de quoi les vendeurs se déclarent satisfaits par moyen d'argent comptant, en sorte qu'ils en déclarent l'acquéreur quitte à perpétuité; Au moyen de quoi les dévêtitures et Invêtitures requises sont intervenues, avec promesse de due maintenance jusqu'à cette date, à l'obligation des Biens Seigneuriaux & autres tributs publics envers qui de droit. Ainsi fait et passé à Ollon sous les autres clauses requises présents le Sr canonier *** du dit Ollon et *** de Bex, témoins évoqués le dit jour 25 mars 1778. Expédié sous le sceau du Noble, Généreux & très honoré Seigneur De Buren, Gouverneur des quatre Mandemens d'Aigle, près le seing de moi dit Notaire.

(Signé) : GREYLOZ, not^{re}.

Sr le sceau (Signé) : A. VEILLARD fils.

Laudé le présent acquis comme mouvant du chef de la Poste, reçu Douze florins six sols, sous les réserves ordinaires.

Bex, 11 X^{bre} 1779.

(Signé) : DE ROVÉREA.

Cherchez le président. — Dans une localité du vignoble d'un canton voisin, deux amis gravissaient péniblement un chemin entre deux murs de vigne.

Soudain, ils s'arrêtèrent devant une porte sur laquelle on lit l'inscription suivante, tracée à la craie : « Ci-gît notre président ! »

Étonnés de cette inscription et poussés par la curiosité, les deux amis ouvrent la porte. Ils trouvent le président de la commune dormant, sur un escalier, du sommeil dont dormait Noë, lorsqu'il fut pris en faute. — C.

La Patrie suisse. — Le numéro du 1^{er} mai de la *Patrie Suisse*, nous apporte, une série de beaux clichés en héliogravure, le nouveau procédé d'illustration. Voici la figure énergique du sculpteur Richard Kissling; un portrait de Georges Viollier, l'homme de lettres qui vient de mourir; l'évocation de Jean-Louis-Henri Manuel, élève de Mme de Staël, pasteur à Aigle, Vevey, Lausanne, professeur à l'Académie de cette ville. L'actualité est représentée par deux jolis groupes de « Vaudoises », célébrant le 14 avril; par un « bivouac » à la montagne; par des clichés relatifs aux « Journées romandes à la Foire suisse d'échantillons à Bâle, etc.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

10

PAR

RODOLPHE TŒPFFER

Héloïse, écrit-il en terminant, je ne vous reverrai plus sur cette terre; mais lorsque l'Eternel, qui tient nos jours entre ses mains, aura tranché le fil de cette vie infortunée, ce qui, selon toute apparence, arrivera avant la fin de votre carrière... je vous prie de faire enlever mon corps, en quelque endroit que je meure, et de le faire transporter au Paraclét, pour y être enterré auprès de vous. Ainsi, Héloïse, après tant de traverses, nous nous trouverons réunis pour toujours, et désormais sans danger comme sans crime; car alors, crainte, espérance, souvenir, remords, tout sera évanoui comme la poussière qui s'envole, comme la fumée qui se dissipe dans l'air, et il ne restera aucune trace de nos égarements passés. Vous aurez même lieu, Héloïse, en considérant mon cadavre, de rentrer en vous-même, et de reconnaître combien il est insensé de préférer, par un attachement déréglé, un peu de poussière, un corps périssable, vile pâture des vers, au Dieu tout-puissant, immuable, qui peut seul combler nos désirs et nous faire jouir de l'éternelle félicité ! »

J'avais fini depuis longtemps de lire cette histoire, que mon esprit y demeurait tout entier attaché. Le livre sur les genoux et les regards tournés

vers le paysage que doraient les feux du couchant, j'étais réellement au Paraclét, j'errais au pied de ses murailles, je voyais sous de sombres allées la triste Héloïse, et, tout rempli de sympathie pour Abélard, avec qui j'adorais cette amante infortunée. Ces images ne tardèrent pas à se confondre avec les objets qui frappaient ma vue, en sorte que, sans quitter l'antique bergère, je me trouvais transporté dans un monde resplendissant d'éclat et tout rempli d'émotions poétiques et tendres.

Mais outre cette lecture, outre la vapeur embrasée du soir et le brillant spectacle que m'ouvrait la lucarne, d'autres impressions se mêlaient à ma rêverie. Parmi les bruits confus qui, dans une ville, signale l'activité des rues, le travail des métiers, le mouvement du port, les sons éloignés d'un orgue de Barbarie, apportés par les airs, venaient doucement mourir à mon oreille. Sous le charme de cette lointaine mélodie, tous les sentiments prenaient plus de vie, les images plus de puissance, le soir plus de pureté; une fraîcheur inconnue paraissait la création entière, et mon imagination, planant dans les espaces d'azur, goûtait au parfum de mille fleurs sans se fixer sur aucune.

Insensiblement je m'étais éloigné d'Héloïse, j'avais délaissé son ombre auprès des vieux hêtres, sous les gothiques arceaux; j'avais navigué sur les âges, et bientôt, perdant de vue les cimes bleuâtres du passé, je m'étais rapproché de rivages plus connus, de visages plus voisins, d'êtres plus présents. Aussi, quand l'orgue vint à se taire, je rentraï dans la réalité, et, le gros livre qui pesait sur mes genoux m'étant redevenu indifférent, j'allai machinalement le reporter dans sa case....

Qu'elle est morne l'heure qui succède à ces émotions! que le retour est amer des éclatants domaines de l'imagination aux rives ingrates de la réalité! Le soir m'apparaissait triste, ma prison odieuse, mon oisiveté un fardeau.

Pauvre enfant, qui aspire à sentir, à aimer à vivre de ce poétique soufflé, et qui retombe ainsi affaissé sous ton propre effort, j'ai compassion de toi! Bien des mécomptes t'attendent; bien des fois encore ton âme, comme soulevée par une douce ivresse, tentera de se détacher de la terre pour voler vers la nue: autant de fois une lourde chaîne retiendra son essor, jusqu'à ce que, domptée enfin, faite au joug, elle ait appris à se traîner dans le sentier de la vie.

Heureusement, je n'en étais point là, et, sans sortir de ce sentier de la vie, j'y rencontrais une personne autour de laquelle mon cœur reportant toutes ses émotions, en prolongeait à son gré le charme et la durée. Cette personne, je ne manquais pas, pour l'heure, d'en faire mon Héloïse, non pas infortunée, mais tendre; non pêcheuse mais aussi pure que belle; et, comme s'y elle eût été présente, je lui adressais les apostrophes les plus vives, les plus passionnées....

On voit que j'étais amoureux. C'était depuis huit jours, et depuis six je n'avais pas revu l'objet aimé.

Comme font les amants malheureux, les premiers jours je m'étais bercé d'espoir. J'avais ensuite cherché des distractions qui, comme on l'a vu, m'avaient fort mal réussi. Était venue ensuite ma captivité, et, dès les premiers loisirs de cette vie oisive, je n'avais eu garde d'oublier mes amours. Mais ce soir-là, ma passion, fortement attisée par la romanesque lecture que je venais de faire, finit par me porter à des voies désespérées.

Que l'on sache seulement qu'en pénétrant dans la chambre qui était au-dessus de la mienne, je pouvais y voir ma bien-aimée!... Elle s'y trouvait seule à cette heure... La lucarne m'ouvrait un chemin pour y pénétrer par les toits.

La tentation était donc irrésistible, d'autant plus que je me trouvais sur le toit depuis un petit moment. Je m'y assis pour prendre du courage et me familiariser avec mon projet, car ce commencement d'exécution me causait une émotion si grande que j'étais sur le point de rebrousser. Pour le moment, je n'eus rien de plus pressé que de m'effacer entièrement en me couchant sur le toit... Je venais d'apercevoir M. Ratin dans la rue!

Un peu revenu de ce coup de foudre, je me hâterai de lever la tête, de manière à voir par-dessus la saillie du toit... Plus de M. Ratin! il m'était évident qu'il montait l'escalier, et qu'avant une mi-

nute il me surprendrait allant en bonne fortune. Ah! que j'avais de remords et de contrition! que le repentir m'était facile, et que je sentais bien l'énormité de ma faute!... lorsque je vis reparaître M. Ratin, et disparaître le remords et l'énormité. M. Ratin, après avoir traversé une allée, cheminait tranquillement dans une direction qui l'éloignait de moi.

Bientôt je le perdis de vue; mais je compris que je ne pouvais rester à cette place sans risquer d'être aperçu du soupirail de la prison, dans le fond duquel, de cette région élevée, je plongeais avec effroi mes regards. Je me remis donc en route pour profiter de ce qui restait de jour, et en quelques pas j'atteignis à la fenêtre que je cherchais. Elle était ouverte....

Mon cœur battait avec force; car, malgré la certitude que j'en avais, je ne pouvais assez me persuader que ma bien-aimée fut seule en ces lieux. J'hésitais donc, lorsque tout à coup je m'entendis dire: « Entrez! et ne craignez pas qu'on vous trahisse, bon jeune homme ».

C'était la voix du prisonnier. Dès le premier mot, perdant toute présence d'esprit, je sautai brusquement dans la chambre, où je me trouvais sur les épaules d'une belle dame richement habillée, qui roula à terre avec moi.

Je ne puis décrire ce qui se passa dans les premiers instants qui suivirent la chute, car j'avais perdu tout sentiment. La première chose qui me frappa quand je revins à moi, c'est que la dame gisait la figure contre terre, ne faisant entendre ni cri ni plainte. Je m'approchai en rampant à moitié: « Madame, » lui dis-je d'une voix basse et altérée....

Point de réponse.

« Madame !!! »

Rien.

Me voici arrivé à un événement bien lugubre. Une respectable dame morte..., un écolier assassin! Mon critique va dire que je force à dessein la situation pour sacrifier au faux goût moderne. Ne te hâte pas de dire cela, critique. Cette dame était un mannequin. J'étais dans l'atelier d'un peintre. Dis autre chose, critique.

(A suivre.)

Le vin nouveau. — Un vieux campagnard s'étant mis à boire plus que de raison, contracta une sérieuse maladie d'estomac.

Il se rend chez un docteur spécialiste, qui le questionne sur son genre de vie.

— Quel vin buvez-vous ?

— Du nouveau, monsieur le docteur.

— En buvez-vous beaucoup ?

— Oh! la, voilà, pas d'extra; de temps en temps trois décis.

— Eh! bien mon ami, commencez par supprimer le nouveau et vous vous porterez de suite mieux. Voyez-vous, au vin nouveau il ne faut pas de vieilles fustes. — G.

Sur le tram. — Un inspecteur de la compagnie, à un contrôleur portant son couvre-chef à la crâne:

— Vous vous croyez bien beau avec votre casquette de côté!

— Que voulez-vous, c'est tout ce que je puis mettre de côté.

Grand Théâtre. — La saison lyrique touche à son terme. Elle aura été un succès sans défaillance. Comme nous l'avons dit, l'empressement du public l'a disputé à la valeur des artistes. Ce fut une suite ininterrompue de salles comblées. Demain soir, dimanche, *Carmen*, le chef-d'œuvre de Bizet.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 16 FOURRES : F. 150
TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS